



Fédération Française
de Spéléologie

Commission enseignement

École Française de Spéléologie

BREVET DE MONITEUR FÉDÉRAL

PROCÉDURE D'ALLÈGEMENT PAR ÉQUIVALENCES

Cette procédure d'obtention du statut de moniteur stagiaire n'est en aucun cas un accès plus aisé au brevet, mais valide une expérience et un niveau de compétence reconnus.

1 – PRÉ REQUIS

- Age minimum : 18 ans.
- Être affilié à la FFS pour l'année en cours.
- Être titulaire :
 - du brevet fédéral d'initiateur de l'École Française de Spéléologie (EFS),
 - ou d'un brevet de moniteur délivré par l'École Française de Canyon (EFC) ou l'École Française de Plongée Souterraine (EFPS), à jour du recyclage.

2 – PROCÉDURE DE DEMANDE D'ALLÈGEMENT

Avant de rentrer en formation, le candidat transmet à l'EFS (membre de la Direction Nationale en charge du cursus moniteur) son dossier de candidature constitué de :

- L'acte de candidature spécifique « ALLÈGEMENT DE FORMATION POUR L'OBTENTION DU STATUT DE MONITEUR STAGIAIRE EN SPÉLÉOLOGIE » (ci-après)
- Une copie des diplômes ou attestations,
- Un curriculum vitae décrivant ses compétences techniques, scientifiques et responsabilités au sein de la fédération,
- Une lettre de motivation,
- Autres annexes selon allègements demandés.

La Direction EFS valide ou refuse l'acte de candidature, transmet la décision au candidat (sous 2 mois) en lui proposant un Parcours Individuel de Formation valable 2 ans.

3- TITULARISATION

Une fois le Parcours Individuel de Formation terminé et le titre de moniteur stagiaire obtenu, le candidat doit se titulariser dans les mêmes conditions que les candidats n'ayant pas bénéficié d'allègements. Voir référentiel du brevet de moniteur.

4 – LES ÉQUIVALENCES RECONNUES

BÉNÉFICIAIRES D'ALLÈGEMENT POUR MODULE 1 + MODULE 2 + MODULE 3 :

Les candidats titulaires d'un BE, DE ou DES spéléo à jour de leur recyclage,

- aillant encadré, dans les 5 ans précédant la demande d'allègement, un stage SFP agréé par l'EFS, d'une durée de 5 jours minimum,
- ou décrivant leurs expériences fédérales en produisant une analyse de leur implication, dont la pertinence sera évaluée par l'EFS (Annexe 3.4)

BÉNÉFICIAIRES D'ALLÈGEMENT POUR MODULE 2

Les candidats pouvant justifier de la publication d'un article de 1 500 mots (comme auteurs ou co-auteurs) documentant le milieu souterrain ou la descente de canyon (études scientifiques, observations, médiations, explorations...) (Annexe 3.5).





La qualité de la publication sera évaluée par la commission scientifique et environnement de la FFS (Annexe 3.6) et l'EFS suivra son avis.

BÉNÉFICIAIRES D'ALLÈGEMENT POUR MODULE 3

Les candidats pouvant justifier d'une expérience pédagogique acquise au sein de la FFS (VAE fédérale, Annexe 3.7). Cette expérience doit :

- représenter un volume minimum de 24 jours acquise sur les 5 années précédant la demande ;
- correspondre à l'encadrement d'au moins 4 stages de formation et/ou perfectionnement (SFP1/SFP2/SFPC) agréés par l'EFS, dont au moins deux sessions de six jours consécutifs et deux SFP2. Le candidat doit être responsable d'au moins un stage de six jours consécutifs ;
- recevoir pour moitié la validation d'un (ou plusieurs) instructeur(s) recyclé(s) présent(s) sur les stages (Annexe 3.8).

Enfin, le candidat devra décrire ses expériences et produire une analyse personnelle lui ayant permis d'acquérir les compétences visées par le diplôme de moniteur (Annexe 3.9).

Janvier 2024



BREVET DE MONITEUR FEDERAL ALLEGEMENT DE FORMATION PAR EQUIVALENCE ACTE DE CANDIDATURE

1- RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom Date de naissance :

Adresse complète :

Tél : E-mail : N° FFS :

Diplômes	Année d'obtention
Initiateur Fédéral en spéléologie	<input type="text"/>
Brevet d'Etat option spéléologie	<input type="text"/>
Diplôme d'Etat option spéléologie	<input type="text"/>
Diplôme d'état supérieur option spéléologie	<input type="text"/>
Attestation de recyclage du BE ou DE ou DES option spéléologie	<input type="text"/>
Moniteur Fédéral Descente de Canyon	<input type="text"/>
Recyclage du monitorat Fédéral de Descente de Canyon	<input type="text"/>
Moniteur Fédéral Plongée Souterraine	<input type="text"/>
Recyclage du monitorat Fédéral de Plongée Souterraine	<input type="text"/>

Joindre une copie des diplômes ou attestations.

2- PARCOURS INDIVIDUEL DE FORMATION PROPOSE PAR L'E.F.S.

Validité 2 ans.

Module 1	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
Module 2	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
Module 3	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>
Moniteur Stagiaire	<input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>

Avis de l'E.F.S. Le :

3- ANNEXES

- 3.1 Copie des diplômes ou attestation (tous)
- 3.2 Curriculum Vitae (tous)
- 3.3 Lettre de motivation (tous)
- 3.4 Expériences fédérales et analyse de son implication (Allègement M1+M2+M3)
- 3.5 Copie de l'article (Allègement M2)
- 3.6 Avis de la commission scientifique et environnement (Allègement M2)
- 3.7 Expériences pédagogiques (Allègement M3)
- 3.8 Validation de l'expérience pédagogique par un Instructeur recyclé (Allègement M3)
- 3.9 Description, analyse et acquis de l'expérience pédagogique du candidat (Allègement M3)

3.1 COPIE DES DIPLÔMES OU ATTESTATIONS

(Pour tous)

Merci de joindre les copies des diplômes ou attestations en documents séparés.

3.2 CURRICULUM VITAE SPELEO

(Pour tous)

En particulier pour les titulaires d'un BE, DE ou DES spéléo, mentionner ici les encadrements de stage réalisés au sein de la FFS et plus particulièrement ceux agréés par l'EFS il y a moins de 5 ans, en précisant les types de stages, les dates, le lieu ainsi que les numéros d'agrément des stages.

3.3 LETTRE DE MOTIVATION

(Pour tous)

3.4 EXPÉRIENCES FÉDÉRALES ET ANALYSE DE SON IMPLICATION

(Uniquement pour les candidats titulaires d'un BE, DE ou DES spéléo à jour de leur recyclage, n'ayant pas encadré, dans les 5 ans précédant la demande d'allègement, un stage SFP agréé par l'EFS, d'une durée de 5 jours.)

3.5 COPIE DE L'ARTICLE

(Allègement Module 2)

Article de 1 500 mots (comme auteur ou co-auteur) documentant le milieu souterrain ou la descente de canyon (études scientifiques, observations, médiations, explorations...)

Merci de joindre une copie de l'article en document séparé.

3.6 AVIS DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE ET ENVIRONNEMENT DE LA FFS

(Allègement Module 2)

Pour la commission scientifique et environnement de la FFS

le :

Nom :

Nom :

En qualité de :

En qualité de :

3.7 EXPÉRIENCES PÉDAGOGIQUES POUR L'ALLÈGEMENT DU MODULE 3

(Allègement Module 3)

Ces expériences pédagogiques doivent représenter un volume minimum de 24 jours sur les 5 années précédant la demande.

Ces expériences pédagogiques doivent correspondre à l'encadrement d'au moins 4 stages de formation et/ou perfectionnement (SFP1/SFP2/SFPC) agréés par l'EFS, dont au moins deux sessions de six jours consécutifs et deux SFP2.

Le candidat doit être responsable d'au moins un stage de six jours consécutifs.

ANNÉE	AGRÉMENT DU STAGE	Nb de jours	Structure organisatrice	Nom du responsable
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Je soussigné

Déclare l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à le :

3.7 VALIDATION DE L'EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE PAR UN INSTRUCTEUR ACTIF

(Allègement Module 3)

Cette expérience pédagogique doit recevoir pour moitié, la validation d'un (ou plusieurs) instructeur(s) recyclé(s) présent(s) sur les stages (à l'aide de la grille d'évaluation du M3). Copiez la grille autant de fois que nécessaire.



GRILLE D'ÉVALUATION FORMATION MONITEUR



MODULE 3: Formation Pédagogique

Fédération Française
de Spéléologie

Candidat à l'allègement du M3 par la VAE fédérale :

N° Agrément du stage :

Critères	Satisfaisant	Insuffisant	Observations
Capacité à travailler en équipe	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Capacité à concevoir un programme de stage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Capacité à prendre en charge seul une partie de l'enseignement théorique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Expliquer une technique Démontrer, argumenter, corriger	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Faire passer une connaissance sur le terrain	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Evaluer un stagiaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Faire un bilan pédagogique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Connaître et promouvoir la fédération	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Réaliser un compte rendu de stage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Avoir le niveau technique, physique et les connaissances correspondant au niveau du stage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prise d'initiative	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Commentaires : <input type="text"/>			

Instructeur recyclé :

Signature :

3.9 DESCRIPTION, ANALYSE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE DU CANDIDAT

(Allègement Module 3)

Pour quatre expériences pédagogiques mentionnées au 3.6,

-

1) Description d'expérience

Vous devez décrire une séance exercée en valorisant les compétences suivantes :

- Compétences pédagogiques,
- Compétences techniques,
- Compétences en organisation, gestion réglementation,
- Autres compétences (sécurité, maintenance, communication, etc.)

Voir le référentiel de compétence du moniteur.

2) Analyse d'expérience

Vous devez ensuite analyser une des compétences mobilisées lors de la séance en précisant :

- les objectifs poursuivis,
- les méthodes et moyens mises en œuvre,
- les difficultés rencontrées et les solutions que vous avez pu apporter.

L'ensemble des types de compétences doit être couvert au final.

3) Acquis d'expérience

Pour finir, vous devez indiquer pour chaque séance concrètement réalisée et décrite, les compétences acquises qui correspondent à celles du référentiel de compétences du moniteur.